

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1982)  
**Heft:** 654

**Artikel:** Sphère privée : femme mariée at assurée  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1013229>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Femme mariée et assurée

Il y a les dossiers et les fichiers de la police, dont l'existence, sous forme informatisée, attise les pires craintes, suscite les plus violentes contestations (nos questions urgentes en première page).

Et puis il y a la masse de dossiers et de fichiers, de plus en plus souvent gérés par ordinateur, eux aussi, établis par toutes sortes de vendeurs animés, comme il se doit, des meilleures intentions du monde pour leur clientèle.

Entre les abus des uns et les abus des autres, la qualité de «service public» fait à juste titre la différence. Pour le reste, une vigilance extrême s'impose ici et là.

Voyez plutôt le cas, illustré par le questionnaire ci-contre, tellement grossier qu'il en frôle le ridicule.

Soit une respectable citoyenne, par ailleurs automobiliste, et de ce fait depuis plus de dix ans au bénéfice d'une assurance auprès d'une compagnie bien connue, aussi suisse que nationale (on ne lésine pas sur le label helvétique).

Notre assurée, donc, vient à se marier. Et à l'occasion du changement de nom qu'implique cette honorable circonstance de la vie, elle reçoit de la part de ladite assurance, sur les ordres de la direction semble-t-il, la «demande de renseignements» que nous reproduisons, à remplir par son mari! Il y a des directeurs qu'une solide paire de claques rendrait peut-être à la réalité. Cela mis à part, un petit test. A votre avis, s'agit-il:

- d'un geste de sollicitude de l'assurance, pressée de contrôler si sa cliente a fait le bon choix?
- d'une vulgaire entreprise d'élargissement de la clientèle (l'époux, outre les bons et les mauvais jours, pourrait bien partager la même assurance)?
- d'un vieux fond de sexisme, l'assurée ayant pris époux et n'étant plus dès lors tenue pour majeure?
- d'un réflexe informatique (avant tout, nourrir l'ordinateur)?

Les questions mentionnées ci-dessous sont à faire compléter par .....

Nom et prénom .....

Date de naissance et nationalité .....

Depuis quand possédez-vous un permis de conduire suisse valable ? .....

Etranger : depuis quand êtes-vous domicilié en Suisse de façon ininterrompue .....

Etranger : quel permis de séjour possédez-vous : A, B ou C .....

Etiez-vous ou êtes-vous actuellement assuré en resp. civile, casco ou accidents (comme conducteur ou passager) en qualité de détenteur de véhicules automobiles ? oui/non  
 branche .....  
 compagnie .....

En cas de réponse affirmative à la question précédente : ces assurances ont-elles été annulées ? oui/non  
 lesquelles .....  
 quand .....  
 motif .....

Une proposition d'assurance pour l'une des branches désirées vous-a-t-elle été refusée ou son acceptation, respectivement la continuation du contrat, subordonnée à l'acceptation de conditions aggravées ? oui/non  
 lesquelles .....  
 compagnies .....  
 motifs .....

Vous-même ou une personne faisant ménage commun avec vous, ou un conducteur habituel de vos véhicules, avez-vous déjà fait l'objet d'une contravention ou d'une condamnation pénale en relation avec l'utilisation d'un véhicule automobile ? oui/non  
 qui .....  
 date .....  
 sanctions .....  
 motifs .....

Vous-même ou une personne faisant ménage commun avec vous, ou un conducteur habituel de vos véhicules, avez-vous déjà fait l'objet d'un retrait de permis de conduire ? oui/non  
 qui .....  
 date .....  
 motifs .....

Vous-même ou une personne faisant ménage commun avec vous, ou les conducteurs habituels de vos véhicules, avez-vous déjà causé comme détenteur ou conducteur d'un véhicule automobile des sinistres entraînant des demandes en dommages-intérêts ? oui/non  
 quand .....  
 pourquoi .....  
 de quels montants .....

....., le ..... signature .....

Question subsidiaire: votre assurance est-elle sexiste? oui... non...